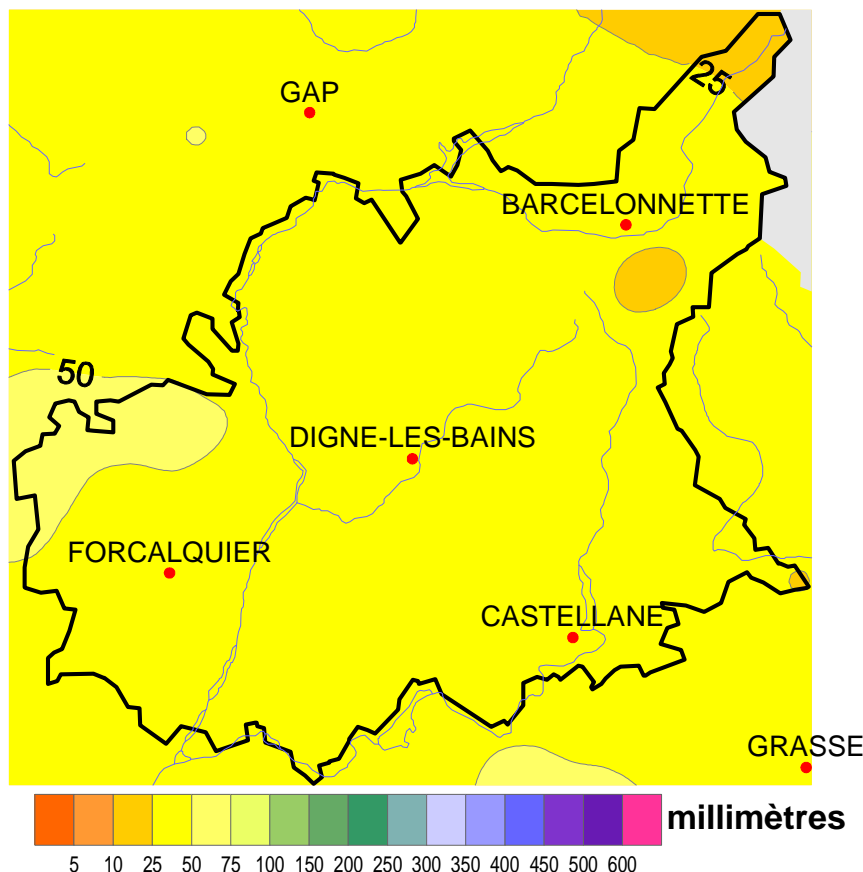


Février 2008

### Caractère dominant du mois

Pluviométrie largement déficitaire, ensoleillement excédentaire, mois globalement doux, rafales de vents peu fréquentes .

### Précipitations mensuelles



### Précipitations

La totalité des précipitations de ce mois tombent durant les 4 premiers jours et un temps quasi sec règne durant les 25 derniers jours. Le quart nord-ouest du département reçoit les cumuls mensuels les plus élevés, supérieurs à 40 mm. Le maximum est de 59 mm, recueilli à Bevens, soit 92 % de la normale. Par contre, les cumuls mensuels sont inférieurs à 30 mm sur une large plage, s'étalant du plateau de Valensole à l'Ubaye. La commune d'Uvernet Fours ne recueille que 21 mm, soit 41 % de la normale. Les cumuls mensuels n'atteignent que 24 mm à St-Paul-Maljasset et que 25 mm à Quinson.

### Températures

La première décade a une moyenne proche de la normale. La seconde décade est la plus froide, largement compensée par la douceur de la dernière décade. En ce qui concerne les moyennes mensuelles des moyennes, celles-ci sont donc supérieures aux normales, les écarts étant, sur une grande partie du département, compris entre + 0,5 et + 1,5 degrés.

### Insolation

Les 3 décades ont un ensoleillement supérieur à la normale. Il en résulte que l'ensoleillement mensuel est excédentaire, avec 110 % de la normale. Ce mois est le 5ième mois de février le plus ensoleillé, depuis 1961 .

## Faits marquants

C'est le nombre de jours de précipitations qui est remarquablement bas. Pour la majorité des postes, seuls 3 jours sont arrosés. A Uvernet Fours, depuis 1961, seul février 1965 compte moins de 3 jours de précipitations.

Les maximums mensuels de températures, relevés en fin de mois, font parties des maximums les plus élevés pour un mois de février. Ce maximum est le second le plus élevé pour Barcelonnette et le 6ième pour Marcoux , pour un mois de février, depuis au moins 1961.



# températures

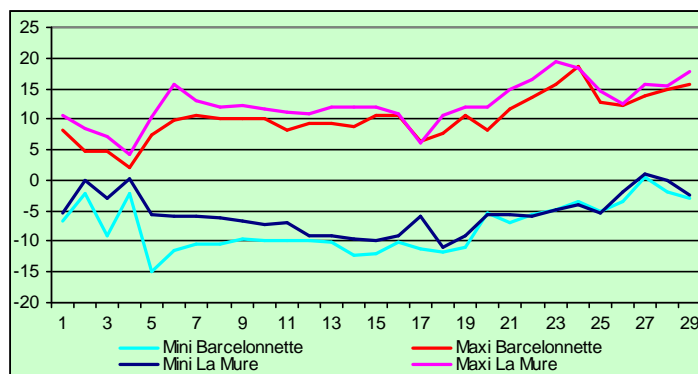
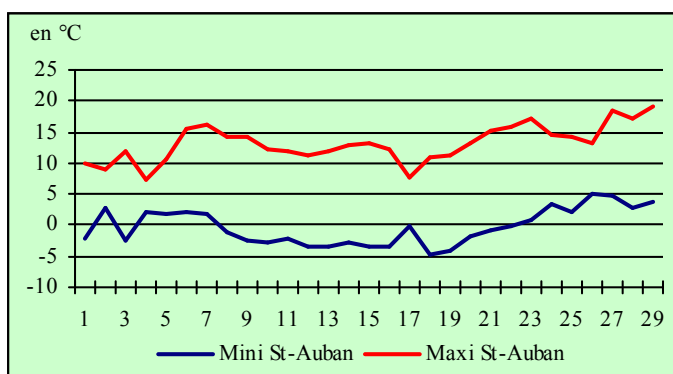
## Troisième décade remarquablement douce

- Les 4 premiers jours du mois sont soumis à un régime perturbé, ainsi les minimales sont plutôt au-dessus des normales, tandis que les maximales sont en-dessous des normales.

- Du 5 au 19, les minimales restent bien en-dessous des normales. Les minimales mensuelles se produisent durant cette période, le plus souvent le 18.

Par contre, les maximales sont très souvent au-dessus des normales, avec une bonne douceur durant la période du 6 au 9.

- A partir du 21, les températures sont bien au-dessus des normales. Les moyennes des maximales de la troisième décade sont supérieures aux normales de + 5 à + 7 degrés. Les maximales mensuelles se produisent durant cette période, surtout le 29.

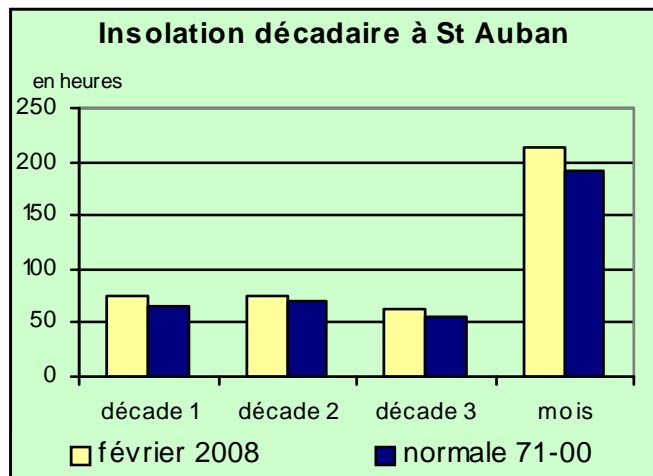


# insolation

## Ensoleillement excédentaire

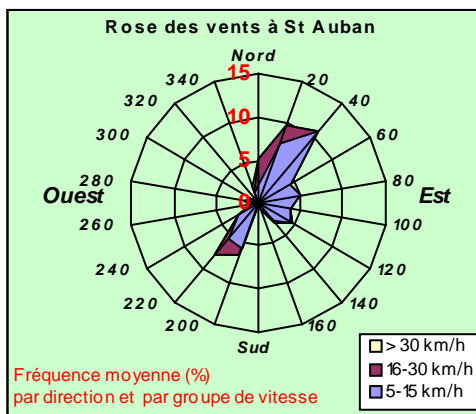
- Seules 8 journées sont peu ou pas ensoleillées. Le ciel est très nuageux durant les 4 premiers jours perturbés. Le 20, le ciel est très nuageux en marge sud d'une perturbation. Le 17 et du 24 au 26, les nuages bas sont assez nombreux, tenaces et souvent accompagnés de brouillards.

- Les autres 21 jours du mois sont bien ensoleillés, le ciel reste bien clair du 8 au 16.



# vent

## Peu venté



- A Château-Arnoux, 2 jours avec de fortes rafales, contre 7 pour un mois de février normal.

- Après le passage de perturbations le plus souvent peu actives, des rafales de vents de nord à nord-nord-ouest se produisent les 2, 6 et 27 : elles atteignent 60 km/h le 2 à Château-Arnoux et 64 km/h le 27 à Dauphin.

- A l'avant de perturbations, un vent de sud à sud-est souffle avec des rafales atteignant, le 4, 66 km/h à Valensole, et le 3, 58 km/h à Dauphin.

# précipitations

## Seuls les 4 premiers jours sont arrosés

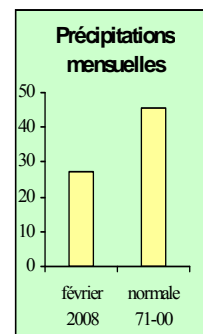
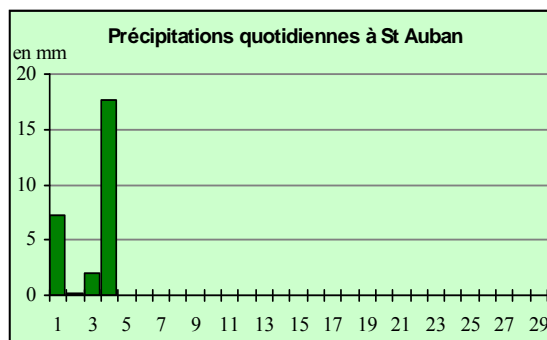
- Le 1er, le ciel est très nuageux, il devient couvert en fin de journée, les précipitations tombent en cours de nuit du 1 au 2, les cumuls varient entre 7 et 15 mm.

- Le 3, à l'avant d'une seconde perturbation, le vent de sud-est apporte des nuages bas qui envahissent progressivement tout le département, s'accompagnant de faibles précipitations éparées.

La perturbation traverse le département en seconde partie de nuit du 3 au 4, ainsi qu'en matinée du 4. Le ciel se dégage en cours d'après-midi, laissant place à un courant de nord-ouest et un ciel de traîne peu active.

Les cumuls sur la période varient de 10 à 40 mm, sauf dans la vallée du Jabron, où les cumuls sont plus importants et atteignent 52 mm à Bevons.

- Le 26, ainsi que durant la nuit du 26 au 27, le ciel reste très nuageux à couvert : quelques gouttes tombent très localement.



### Postes les moins arrosés

	déc 1	déc 2	déc 3	mois
UVERNET-FOURS	20.5	0	0	20.5
SAINTE-PAUL	24.3	0	0	24.3
QUINSON	25	0	0	25
DIGNE-LES-BAINS	25.8	0	0	25.8
ROUMOULES	24.3	0.6	1	25.9

### Postes les plus arrosés

	déc 1	déc 2	déc 3	mois
LAMOTTE-DU-CAIRE	40.1	0.7	1	41.8
SISTERON	44.2	0	0	44.2
ST-ETIENNE-ORGUES	47	0	0	47.0
CHATEAUNEUF-MIR	55.2	0	0	55.2
BEVONS	58.7	0	0.1	58.8

## Phénomènes divers

### Neige

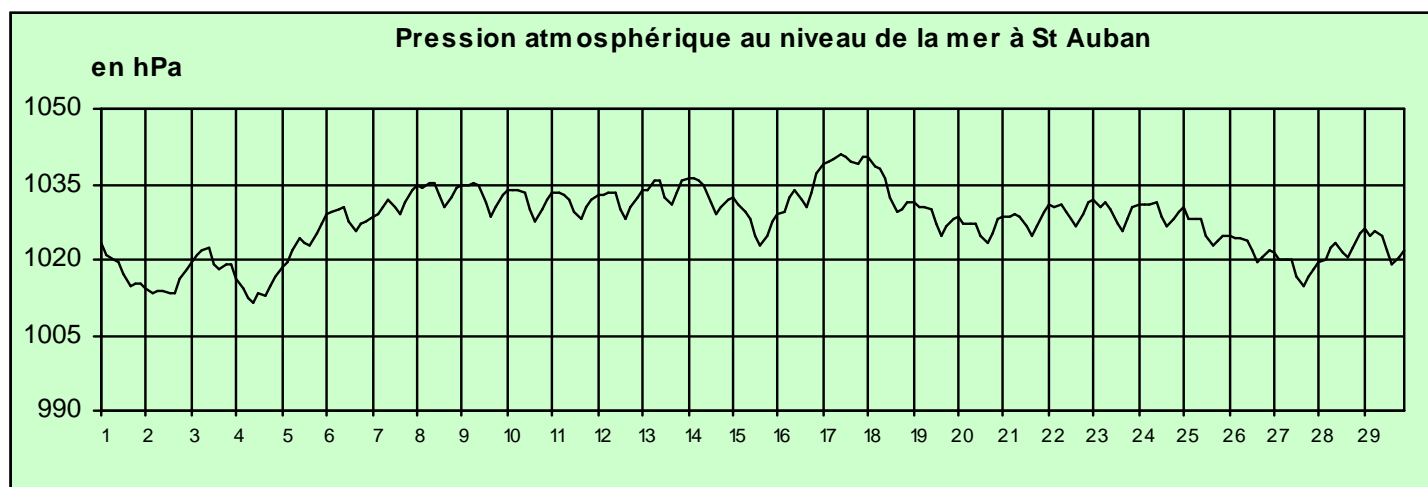
- Durant la nuit du 1 au 2, il neige au-dessus de 1000 m, les hauteurs de neige atteignent 13 cm à Turriers, 11 cm au Col de Maure et à Lambruisse, jusqu'à 15 cm sur l'extrême nord-est du département.

- En seconde partie de nuit du 3 au 4 et le 4 en matinée, il neige au-dessus de 700 m, localement et temporairement, il neige jusqu'à 500 m d'altitude.

Les hauteurs de neige atteignent souvent 15 cm au-dessus de 1100 m, jusqu'à 29 cm au Col de Maure, 23 cm à St-Paul-Maljasset.

# L'hiver reste sous le signe de la douceur

Stations et postes climatologiques	PRÉCIPITATIONS (mm)				Moyennes des MINIMALES		Moyennes des MAXIMALES		Moyennes des MOYENNES		VALEURS EXTRÊMES			
	Mois	Maxi en 24 h		RAPPORTS NORMALES en %	Mis	Ecart Normale	Mis	Ecart Normale	Mis	Ecart Normale	Mini absolu	le	Maxi absolu	le
		HH	le											
ALLOS	27.6	16.0	4	39	-7.1	0.3	9.7	4.2	1.3	2.3	-12.4	14	16.0	23
BARCELONNETTE	29.4	17.0	4	70	-7.7	-0.9	10.2	2.8	1.3	1.0	-14.9	5	18.5	24
BEVONS	58.8	31.0	4	92	-2.6	-0.8	13.9	4.6	5.7	2.0	-7.6	18	19.6	29
CASTELLANE	39.9	21.0	4	71	-5.8	-1.5	12.9	2.6	3.5	0.5	-10.0	15	18.8	29
CHATEAU-ARNOUX	27.0	17.6	4	59	-0.3	-0.7	13.2	2.4	6.4	0.8	-4.7	18	19.2	29
DAUPHIN	34.7	22.5	4	71	-1.8	-2.6	13.4	1.8	5.8	-0.4	-6.8	15	20.1	29
DIGNE-LES-BAINS	25.8	18.4	4	56	-2.3	-0.3	13.3	2.2	5.5	1.0	-7.0	18	20.3	29
MANOSQUE	32.9	19.3	4	89	-0.8	-1.0	15.1	2.3	7.1	0.6	-6.4	15	21.1	29
MARCOUX	28.3	16.7	4	60	-4.8	-0.5	13.3	2.5	4.3	1.1	-9.0	18	21.1	29
LA MURE-ARGENS	27.0	19.2	4	42	-5.5	0.0	12.4	2.8	3.5	1.5	-11.0	18	19.4	23
MONTECLAR	33.4	19.2	4	59	-3.4	2.9	9.7	3.2	3.1	3.0	-8.4	5	16.7	24
ROUMOULES	25.9	14.5	1	68	-0.5	0.1	12.4	2.3	5.9	1.2	-5.5	18	18.0	29
COL DE MAURE	35.3	17.5	4	63	-6.4	1.5	7.7	2.7	0.7	2.2	-12.6	5	14.5	23
SISTERON	44.2	28.0	4	87	-3.2	-1.5	13.7	3.1	5.2	0.8	-8.7	18	20.7	29
THOARD	35.5	20.2	4	63	-2.2	1.8	11.6	2.8	4.7	2.3	-6.0	18	17.3	23
VALENSOLE	28.2	16.2	4	69	1.1	1.5	12.1	2.3	6.6	1.9	-2.9	18	19.2	29



## Bulletin CLIMATOLOGIQUE Mensuel

Édité par METEO-FRANCE  
Centre Départemental des Alpes  
de Haute-Provence  
Aérodrome 04600 Saint-Auban  
Directeur de publication : Geneviève NOEL  
ISSN 1774-6078

téléphone : 04 92 33 10 00  
télécopie : 04 92 33 10 01

dépôt légal : 27/03/2008

Prenez le temps d'un coup de fil ....  
d'une connexion ....  
Internet

Prévisions à 7 jours sur tous départements au numéro court : 3250 (0,34 €/ mn)  
Prévisions à 7 jours sur votre département au 08 92 68 02 04 (0,34 €/ mn)  
3615 METEO (0,34 €/ mn)  
<http://www.meteo.fr>

Conformément à la loi sur la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992, l'information ci-dessus appartient à METEO-FRANCE. Le tarif indiqué couvre les cas d'utilisation interne ou à usage final par le client. En cas d'affichage, de rediffusion ou de revente de tout ou partie du bulletin climatologique mensuel, de fourniture de services à valeur ajoutée à partir des données publiées, une autorisation écrite préalable et un devis doivent être impérativement demandés à METEO-FRANCE.